

# ENQUÊTE





## FORMATION INITIALE

# Comment les écoles surnagent

Candidats et subventions en baisse, étudiants moins expérimentés, filières désertées... Les centres de formation en travail social, au premier rang desquels les IRTS, ont plus que jamais besoin de renouer avec l'attractivité. Un défi qu'ils sont nombreux à relever, rivalisant d'inventivité pour renouveler leur manière d'enseigner et s'adapter aux conséquences de la crise des vocations.

Pages coordonnées par Eléonore de Vaumas

30

### Travail social

Les IRTS combattent le blues

35

### Apprentissage

Les écoles du travail social risquent de réduire la voilure

36

### Entretien

Patrick Lechaux : « Ce qui est en jeu : inventer un nouveau type de formation »

38

### Initiatives

Innover pour attirer

**Pages 30 à 35**, reportage photographique réalisé par **Armandine Penna** à l'Arifts, centre de formation au travail social situé à Rezé (44), près de Nantes.

# Les IRTS combattent le blues

Assurer la relève des futurs professionnels est devenu un défi majeur. Entre manque de visibilité, carence de financements et évolution des profils étudiants, les acteurs du secteur s'interrogent : comment attirer et retenir les futurs travailleurs sociaux ?

Un soleil éclatant s'abat sur les rayonnages débordant d'ouvrages et de magazines en tous genres. Il règne un calme olympien dans la vaste bibliothèque fièrement dressée à l'avant de l'Association régionale des instituts de formation en travail social (Arifts), telle la proue d'un navire. En ce milieu de matinée, les étudiants ont déserté les lieux pour rejoindre leurs salles de cours, où ils sont désormais attentifs, assis en rangs d'oignon, face à leurs enseignants. Pour la plupart d'entre eux, ils ont entre 18 et 20 ans, si l'on en croit leur apparence juvénile. « *Les profils se rajeunissent* », confirme Christophe Verron, directeur de ce centre de formation situé à côté de Nantes (Loire-Atlantique). « *Des adolescents* », renchérit Nathalie Delattre qui, bien qu'exerçant à des centaines de kilomètres de là, partage ce constat. « *Avant, les candidats étaient plus âgés, plus expérimentés aussi. Aujourd'hui, c'est presque l'inverse. Pour preuve, alors que nous n'avions aucun contact avec les parents,*

*maintenant c'est régulier*, décrit la coordinatrice pédagogique de l'institut régional du travail social (IRTS) d'Arras (Pas-de-Calais). *On essaie de s'adapter à ce nouveau public, mais on est un peu à la traîne.* »

**« Le nombre des candidats a subi une baisse drastique sur presque l'ensemble des filières, alors que le secteur a désespérément besoin de forces vives. »**

S'adapter. Jamais, dans l'histoire des IRTS, ce mot n'a résonné avec autant de force. S'adapter face à des candidats plus versatiles qu'il faut « séduire » pour pouvoir continuer à remplir les classes. S'adapter

pour compenser la diminution des subventions, indexées sur le nombre d'étudiants. S'adapter pour leur donner envie d'aller jusqu'au bout de leur formation... De la Lorraine à la Côte-d'Azur, en passant par la région parisienne, les Pays de la Loire, le Poitou-Charentes ou le Nord, c'est partout la même rengaine. « *Nous vivons actuellement une crise de l'attractivité sans précédent. Le nombre des candidats a subi une baisse drastique sur presque l'ensemble des filières, alors que le secteur a désespérément besoin de forces vives* », déplore Saïda Houadfi. Et la directrice de l'IRTS de Poitou-Charentes de dresser l'état des lieux : « *Les métiers d'accompagnant éducatif et social (AES) et de technicien de l'intervention sociale et familiale (TISF) n'ont pas du tout la cote. Pour ceux d'assistant de service social (ASS) et de conseiller en économie sociale et familiale (CESF), ce n'est guère mieux. Heureusement, les formations d'éducateur spécialisé et d'éducateur de jeunes enfants (EJE) continuent de faire le plein. Mais à quel prix !* », se tourmente celle qui, arrivée voilà un an, s'échine à rattraper un déficit budgétaire de 500 000 €. »

## Revalorisation salariale du Ségur

Un cas isolé ? Loin de là ! Bien que les problématiques financières varient selon les régions, aucun IRTS n'est épargné. « *Ce qui nous met tous dedans, c'est le Ségur. Je ne connais pas un seul employeur pour remettre en cause cette*





décision. En revanche, j'en connais beaucoup que cette dépense supplémentaire met en difficulté », rapporte Eric Marchandet, directeur général de l'IRTS de Montrouge (Hauts-de-Seine). Appartenant pour leur majorité à la branche associative sanitaire, sociale et médico-sociale (Bass), les instituts de formation en travail social sont tenus, depuis 2024, d'appliquer la revalorisation salariale du Ségur.

Problème : l'Etat ne paie pas, certaines régions non plus. « Chez nous, la facture s'élève à 630 000 € par an », illustre, très inquiet, le directeur de l'Association régionale des instituts de formation en travail social (Aripts), dans les Pays de la Loire. Pour un établissement moyen de 50-60 salariés, le reste à charge représente 400 000 €. Une somme plus que conséquente pour une structure de ce type... Comment la financer ? « En piochant dans les fonds propres, ce qui occasionne de vrais problèmes de trésorerie

pour certaines écoles », déplore Chloé Altwegg-Boussac, déléguée générale de l'Unaforis.

Alors, pour trouver d'autres sources de revenus, les IRTS diversifient leurs activités. L'option la plus répandue : le développement de la formation continue. Depuis vingt ans, cette dernière a fait un bond dans les établissements de formations

professionnelles du social. A l'instar de la structure nantaise, qui mise sur le panel le plus large possible de thématiques pour capter de nouveaux publics. « Pour nous, c'est clairement un produit d'appel. Nous voulons qu'il y ait dans

chaque structure un catalogue de l'Aripts, afin que les ressources humaines pensent à nous pour leurs salariés », avoue Christophe Verron en désignant un catalogue d'une centaine de pages comptant pas moins de 150 formations.

Autre piste : le renforcement des formations en validation des acquis de l'expérience (VAE). Cette



## 900 demandes

adressées sur Parcoursup à l'IRTS des Hauts-de-France en 2024, versus 1 800 demandes en 2020.



solution pourrait s'avérer payante à la condition que l'exécutif revienne sur sa dernière décision. Retour en janvier 2024 : l'Etat ouvre la plateforme France AE, dans l'objectif de simplifier et rendre plus accessible le parcours VAE, et avec des subventions à la clé. Mais, en décembre 2024, l'arrêt des dépenses publiques plonge les établissements ayant parié sur ce dispositif dans l'incertitude. A l'IRTS de Montrouge, qui a créé un service dédié et traite plus de 200 candidatures par an (contre 20 à 25 dossiers auparavant), le directeur général reste optimiste : « *On espère que, malgré ces annonces, la tendance restera aussi haute que maintenant parce que nous avons pas mal investi sur ce nouveau dispositif et que cela peut constituer une source intéressante d'apports financiers pour notre institut.* »

### Se mettre à la page

Pendant ce temps, les futurs travailleurs sociaux continuent de se former, sans se soucier des arbitrages budgétaires. Leur préoccupation principale ? Trouver un stage. La problématique a beau être récurrente, elle va de mal en pis. En cause, une pénurie d'accompagnants dans les structures mais aussi un manque de budgets pour les étudiants boursiers qu'il faut gratifier, de plus en plus nombreux dans les rangs des IRTS. Là encore, les équipes en interne se mobilisent. De la journée d'études thématiques à la rencontre informelle, en passant par des visites ou des immersions, les initiatives pour consolider les liens avec les employeurs sont nombreuses et variées. « *Nous avons autant besoin du terrain qu'il a besoin de nous. Nous avons donc tout intérêt à multiplier les occasions de nous voir et de dialoguer, ne serait-ce que pour ajuster nos formations aux évolutions du secteur* », dévoile Saïda Houadfi.

Actualiser la formation est une chose, la rendre plus captivante en est une autre. Fini le PowerPoint et les photocopiés, les méthodes pédagogiques traditionnelles ne font plus recette auprès de la jeune génération. Confrontés à cette nouvelle exigence, les IRTS se réinventent. « *On essaie de mettre à leur disposition des outils qui leur font envie, tels que des "serious games", des formations ouvertes à distance ou des classes inversées pour favoriser l'interactivité avec les enseignants, liste Nathalie Delattre. Nous proposons également des cours de remédiation pour une remise à niveau en français (écrit et oral). Nous sommes très attachés à l'idée que les étudiants se sentent bien dans leur formation et y restent.* » Certains IRTS vont même jusqu'à recruter une assistante sociale ou une psychologue pour pallier les difficultés sociales ou de santé mentale en augmentation « *Depuis la crise sanitaire liée au Covid, la situation de nombreux étudiants s'est détériorée. Précarité, fragilité sociale*

ou psychologique... C'est important pour nous de sécuriser leur parcours en les faisant bénéficier de ces services », considère Eric Marchandet.

### Faire feu de tout bois

A entendre l'écho des rires provenant d'une des ailes du bâtiment de l'Arifts, de telles préoccupations ne semblent pas à l'ordre du jour pour la poignée d'étudiantes présentes à cette séance pratique. Du moins font-elles illusion, tout occupées à s'affairer autour des tables à langer et autres matériels de crèche installés pour leur permettre de s'entraîner à devenir... des auxiliaires de puériculture. Dernièrement, l'institut ligérien a en effet enrichi son offre en y intégrant cette formation issue d'une autre discipline.

Voilà encore une évolution que plusieurs IRTS ont en commun. L'enjeu ? Décloisonner pour se rendre plus visible. « Au-delà de la petite enfance, il y a aussi des articulations à faire avec les filières du sanitaire, de l'animation, les Staps (sciences et techniques des activités physique et sportives) ou la politique de la ville, corrobore Chloé Altwegg-Boussac. De même, la question de la recherche peut être un levier pour

les établissements qui, pour la plupart, sont déjà reliées à l'université. » Après des années de mauvaise gestion, l'IRTS de Poitou-Charentes a ainsi amorcé son réveil en misant sur la recherche, jusqu'alors quasi inexistante. « Nos trois chercheurs disposent dorénavant de plus de temps pour conduire des projets de recherche, tel celui mené actuellement avec l'université d'Angers sur les publics dits "difficiles".



Cela enrichit nos formations, sensibilise les étudiants à des problématiques spécifiques et nous confère une aura qui rehausse notre image », analyse sa nouvelle directrice.

Il n'est pas un IRTS qui dédaignerait une telle occasion de se mettre en avant ! Car si l'intégration sur Parcoursup en 2019 a offert une vitrine inédite aux formations sociales, le temps où les candidatures affluaient par milliers est bel et bien

révolu. « Aujourd'hui, on les compte plutôt par centaines, et encore, il faut parfois faire plusieurs sélections ou les décaler pour atteindre nos quotas », regrette Philippe Rous, directeur général de l'IRTS de Paca-Corse.

A chaque institut de formation, sa méthode pour attirer les candidats. Et, dans ce domaine, certains sont passés maîtres dans l'art de se promouvoir. Ainsi en est-il de l'IRTS des Hauts-de-France, qui a fait le choix de recruter des assistants « sourcing ». Leur mission ? Se faire les chantres des carrières du social dans les missions locales, les Cap emploi, les lycées et parfois même les collèges. « On consacre aussi un budget de 30 000 € par an pour mettre le paquet sur la communication, ce qui nous permet de participer à tous les salons étudiants de la région », ajoute Bertrand Coppin, son directeur général.

### Résilience

Journées portes ouvertes, webinaires, immersions où des classes entières de terminale sont invitées à se mettre dans la peau d'étudiants en IRTS, campagnes de promotion en ligne... L'imagination des établissements de formation en travail social n'a de limites que celles



## 20-25 % d'abandon

sur trois ans à l'IRTS de Montrouge.





imposées par leurs moyens financiers.

Reste une solution, lorsque toutes les autres sont épuisées : assouplir les modalités de sélection. Un choix qu'a fait l'Arifts depuis

quelques années. « *Nous avons décidé de ne plus nous occuper du dossier scolaire des candidats. Aujourd'hui, on reçoit en entretien tous les étudiants qui s'inscrivent, quel que soit leur niveau. On regarde essentiellement leur motivation, leur expérience de la vie et leur niveau d'autonomie.*



**20 € d'aide à la mobilité**  
pour les étudiants de l'Arifts résidant à plus de 50 km de leur stage.

*On se demande même si on ne va pas baisser le seuil de la note éliminatoire en entretien à 9,5 au lieu de 10 », avoue Christophe Verron, qui parie sur l'accompagnement personnalisé de son établissement*

pour remettre les étudiants à niveau si nécessaire. Entre la crainte tangible pour l'avenir de l'institut qu'il dirige et la volonté de tenir coûte que coûte, le capitaine de ce gros vaisseau de 163 salariés a tranché : il fait front.

Si elle se dit également préoccupée, Nadia Khalfa conserve, elle aussi, sa détermination. A l'image de l'IRTS lorrain où elle travaille, qui a su maintes fois se réinventer. « *On a frappé à toutes les portes, remis toute notre organisation à plat pour voir ce qui clochait et élaboré des réponses adéquates. Conséquence, aujourd'hui, on occupe une vraie place sur le territoire* », se réjouit la responsable des relations publiques. De la place et de l'avenir des établissements de formation du travail social dépend en effet le secteur. Sans eux, point de travailleurs sociaux. Un autre choix que celui de résister ? ■

Eléonore de Vaumas

## Et aussi...

- ➔ 30 % du budget global de l'IRTS de Poitou-Charentes issus du chiffre d'affaires de la formation continue ;
- ➔ 200 visiteurs aux journées portes ouvertes de l'IRTS d'Arras en 2024 (la plus belle performance) ;
- ➔ 5 postes d'assistants sourcing créés dans les différents IRTS des Hauts-de-France ;
- ➔ 1 000 € de subventions perdus pour chaque étudiant en moins à l'IRTS de Montrouge ;
- ➔ 20 000 € de fonds de solidarité pour les étudiants précaires de l'IRTS de Montrouge ;

## APPRENTISSAGE

# Les écoles du travail social risquent de réduire la voilure

La baisse des aides s'ajoutant à l'inflation, les employeurs d'apprentis du travail social qui misaient sur cette voie de recrutement pour gérer la pénurie ne pourront plus y recourir avec autant de facilité. Et les écoles de formation, qui s'étaient adaptées à la réforme de 2018, non plus.

**A**ttention, serrage de ceinture en vue pour les employeurs d'apprentis formés dans les instituts de formation en travail social tels que les IRTS. L'annonce, dans la loi de finances 2025, d'un nouveau barème d'aides à l'embauche oblige les structures recourant aux services d'alternants à faire leurs comptes pour estimer la « casse » à venir : 2 000 € pour chaque contrat d'apprentissage signé dans les structures de plus de 250 salariés, 5 000 € en deçà et 6 000 € pour un apprenti handicapé. Pas forcément de quoi continuer à miser sur l'apprentissage pour des employeurs – le plus souvent des collectivités ou des structures à statut associatif – dont le budget est déjà limité. « C'est inquiétant dans le secteur sanitaire et social, où nombre d'employeurs sont des structures de plus de 250 salariés relevant du secteur non marchand et incapables de dégager des marges financières », déplore Robert Dufour, président de la Fnapss (1).

La situation aurait pourtant pu être pire. En juin dernier, tout à sa recherche de 10 milliards d'euros d'économies, le gouvernement avait carrément supprimé ces primes à l'embauche, provoquant une crise de panique chez les structures employeuses, mais aussi au sein du réseau des IRTS, chez qui l'apprentissage était en pleine croissance depuis 2018.

## Injonctions contradictoires

Dans les faits, les aides ont beau avoir été rétablies, le compte n'y est pas. D'autant que la loi de finances contient une surprise supplémentaire, puisqu'elle instaure un reste à charge de 10 % sur le coût de tout contrat

d'apprentissage concernant un alternant de plus de 26 ans de niveau bac+3 ou plus.

Directrice du CFA sanitaire et social de Bourgogne Franche-Comté, qui chapeaute notamment les cursus en alternance effectués au sein des IRTS de Dijon et Besançon, Laurence Moreau soupire : « Les employeurs se retrouvent face à des injonctions contradictoires. D'un côté, l'apprentissage doit constituer un levier de lutte contre le chômage des jeunes et répondre aux besoins de professionnels diplômés. De l'autre, le gouvernement réduit les aides, alors que les structures employeuses subissent un incessant effet de "stop-and-go" aggravé par les conséquences d'une inflation qu'elles n'ont toujours pas résorbée. Or les campagnes de recrutement d'apprentis débutent au printemps. Il est possible que cela se traduise par une réduction du nombre d'embauches l'an prochain. »

## Entre un quart et un tiers d'alternants dans les IRTS

Pourtant, tout avait plutôt bien commencé. La réforme de l'apprentissage, portée en 2018 par Muriel Pénicaud, la ministre du Travail de l'époque, avait été assez bien accueillie par les IRTS. Ils s'étaient mis au diapason, adaptant leur organisation à la nouvelle donne. Alors que ce mode de formation était jusqu'alors marginal, les instituts avaient accéléré la cadence pour s'y adapter « soit en créant leurs propres CFA [centre de formation d'apprentis], soit en établissant des partenariats avec des CFA du travail social déjà présents sur leur territoire », se souvient Philippe Ropers, vice-président de l'Unaforis (2).

Si cette réforme est apparue comme un succès – la proportion du nombre d'apprentis dans les IRTS a grimpé pour atteindre un quart, voire parfois un tiers du total des étudiants –, elle a été sous-financée. Adossée à une cotisation employeurs insuffisante, elle oblige l'Etat à abonder chaque année les caisses de France compétences (l'opérateur public qui gère les fonds de la formation professionnelle) à hauteur de plusieurs milliards d'euros. Les aides passant de 5 000 € (apprenti mineur) ou 8 000 € (apprenti majeur) à 6 000 € en 2023, avant d'être à nouveau réduites cette année, cela fragilise encore le secteur sanitaire et social, qui peinait déjà à recruter. « Les primes me permettaient de disposer de deux alternantes assistantes de service social qui m'aidaient à assurer certaines missions. L'an prochain, je devrai réduire la voilure... », confie la directrice d'une association de réinsertion des détenus de la région Grand Est. ■

Benjamin d'Alguerre

(1) Fédération nationale pour l'apprentissage aux professions sanitaires et sociales.

(2) Union nationale des acteurs de la formation et de la recherche en innovation sociale.



PATRICK LECHAUX

# « Ce qui est en jeu : inventer un nouveau type de formation »

Face à une offre très variée, mêlant établissements historiques, universités, IRTS et organismes de formation continue, l'orientation des travailleurs sociaux se complexifie. Chercheur en sciences de l'éducation et de la formation à l'université Paris 8, Patrick Lechaux analyse ces transformations et questionne l'avenir d'un secteur en quête de lisibilité et de cohérence.

## Pouvez-vous rappeler l'origine des écoles de travail social ?

A leur création au début du XX<sup>e</sup> siècle, les centres de formation des travailleurs sociaux étaient des écoles de métiers (d'assistants de service social, d'éducateurs spécialisés, etc.). Au tournant des années 2000, sous l'effet des besoins d'extension de l'offre de formation initiale, du développement de la formation continue, puis de l'apprentissage, de nombreuses écoles monofilières de métiers sont devenues plurifilières, proposant des cursus pour former aux différents métiers du travail social. Avec la décentralisation en 2004 puis en 2014, les régions ont hérité de la responsabilité du schéma régional des formations sociales ainsi que de l'agrément et du financement des centres qui les dispensent. Mais la structuration de l'appareil de formation n'étant plus assurée ni par l'Etat ni par les régions, elle relève de la régulation propre au marché de la formation professionnelle. Ce qui explique la diversification institutionnelle régulière de l'offre. En conséquence, aujourd'hui, entre les lycées publics et privés, les IUT, les universités, les organismes de formation continue, les écoles historiques du travail social (près d'une centaine) et les 13 IRTS issus du décret de 1986, le paysage de l'offre de formation préparant aux certifications du travail social est d'une très grande diversité.

## Cette diversité est-elle favorable ?

Elle est un atout en matière de proximité avec les publics et les milieux professionnels. Mais elle est problématique si l'on veut assurer une offre de formation de qualité, adossée à une activité de recherche, intégrant la mobilité internationale des étudiants et une capacité à proposer de nouvelles réponses à l'évolution du secteur. La région ne finançant qu'une partie du coût des formations initiales, il faut un certain dimensionnement du centre de formation pour

*Patrick Lechaux a coordonné l'étude « Les défis de la formation des travailleurs sociaux » (éd. Champ social, 2022). Son prochain ouvrage à paraître « La professionnalité en débats ».*



développer l'approche recherchée par l'Etat en 1986 avec le label IRTS. Ce dimensionnement peut être atteint soit par une fusion-absorption entre centres de formation (un phénomène assez rare), soit via la mutualisation entre quelques centres d'un certain nombre de fonctions ou compétences (recherche, ingénierie-développement, mobilité internationale, formation continue). Une dynamique en réalité peu développée, les écoles historiques craignant de perdre leur identité, à laquelle elles sont très attachées.

## Parallèlement, l'« universitarisation » des formations supérieures progresse. Qu'en pensez-vous ?

Cette démarche sur les formations professionnelles post-bac n'a touché les formations

sociales qu'en 2018. Et ce, encore partiellement puisque les diplômes supérieurs en travail social sont assimilés aux grades licence ou master et que les cursus de formation doivent être structurés sous la responsabilité des universités avec lesquelles des accords de coopération ont été signés. En réalité, de nombreux centres de formation sont allés plus loin que le cadre réglementaire en concevant des cursus conjoints, plus ou moins intégrés, permettant aux étudiants d'obtenir une double diplomation. Mais « universitarisation » ne signifie pas « académisation », car les universités se sont engagées dans un processus de professionnalisation des formations dès le début des années 2000. Cela facilite à certains égards le dialogue entre écoles et universités, mais participe aussi de la reproduction d'une forme de rapports de domination historiques de l'université sur les écoles

**« La structuration de l'appareil de formation n'étant plus assurée ni par l'Etat ni par les régions, elle relève de la régulation propre au marché de la formation professionnelle. »**

sociales. Alors qu'en réalité est en jeu, aussi bien pour les universités que pour les écoles, l'invention d'une nouvelle forme de formation professionnelle supérieure, par-delà les formes historiques de type académique pour l'université et de type école de métier pour les écoles sociales.

#### Celle-ci est-elle envisageable ?

Pour relever ce défi, il faudrait repenser les formations sociales au prisme des interdépendances entre social, santé et éducation, et construire un système beaucoup plus intégré et complémentaire entre formations des écoles sociales et filières universitaires. Cela supposerait qu'il y ait une véritable politique de l'Etat dans le champ de la question sociale et des formations y contribuant. En attendant, ce paysage très fragmenté ne facilite pas les choix d'orientation pour les jeunes. Et si la crise d'attractivité des métiers du social est multifactorielle, cette illisibilité de l'offre de formation y participe à coup sûr. ■

Propos recueillis par  
Eléonore de Vaumas



**ASH**  
HORS-SÉRIE

**COMMENT RENDRE LE SECTEUR PLUS ATTRACTIF ?**  
L'organisation en jeu

**AU SOMMAIRE**

- ➔ ÉTAT DES LIEUX
- ➔ SUR LE TERRAIN
- ➔ MISE EN PERSPECTIVE

**11,50 € TTC**

✍️ Pour en savoir plus sur les numéros déjà parus et offres d'abonnements, rendez-vous sur la boutique en ligne du site [www.ash.tm.fr](http://www.ash.tm.fr)

**Bon de commande**

À retourner à l'adresse suivante : ALALOO MEDIA - Service VPC  
4, allée de la Limite - 93390 Clichy-sous-Bois  
E-mail : [ashcontact@alaloopmedia.fr](mailto:ashcontact@alaloopmedia.fr)

VPCAP00062

OUI, je commande ..... exemplaire(s) du hors-série:

**ASH Hors-série Comment rendre le secteur plus attractif ? L'organisation en jeu (réf. 1DDMH0021),**  
au prix unitaire de **11,50 € TTC\*** + 0,95 € de frais d'envoi (par ex. commandé) en France métropolitaine ou + 1,80 € pour les autres destinations.

Mme  M.

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Fonction / Service : \_\_\_\_\_  
Établissement : \_\_\_\_\_  
Adresse :  Personnelle  Professionnelle

Code postal : [ ] Ville : \_\_\_\_\_  
Tél. : [ ]

E-mail : \_\_\_\_\_  
N° Siret : [ ]

Code NAF : [ ]  Siège  Établissement

Vous trouverez ci-joint mon règlement de \_\_\_\_\_ € TTC  
+ 0,95 € de frais d'envoi (par ex. commandé) en France métropolitaine  
ou + 1,80 € pour les autres destinations, par chèque à l'ordre de Alaloop Media.

Date : \_\_\_\_\_

Signature et cachet.

\* TVA presse 23 %  
Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.

# Innover pour attirer

Un incubateur de recherche-action, une alliance, une journée de découverte façon émission de télé-réalité, des provisions pour les plus précaires... Les IRTS ne manquent pas d'idées pour se maintenir à flot et soigner leurs étudiants actuels et futurs. Petit tour d'horizon.

Par Eléonore de Vaumas

## 1. L'union fait la force

**C**erSo, littéralement Certifications et services pour le travail social, est une association fondée en 2020 à l'initiative des instituts régionaux du travail social (IRTS) des Hauts-de-France et de La Réunion, de la Haute Ecole du travail et de l'intervention sociale (Hétis), à Nantes, et de l'Association régionale des instituts de formation en travail social (Aripts), dans les Pays de la Loire. A travers elle, les membres s'engagent à partager leurs expériences, mener une réflexion stratégique commune et accroître les compétences de leurs collaborateurs. CerSo mise sur la coopération, ce qui permet à la fois de mutualiser les expertises et les ressources pour développer des actions communes, et d'enrichir et de coordonner les offres de formation professionnelle

dans le domaine de l'intervention sociale. Une « modulothèque », actuellement en projet, devrait permettre le partage de ressources pédagogiques entre instituts. L'objectif : généraliser certains modules sur l'ensemble du territoire français. « Nous avons tous des

**« Face à un marché de plus en plus concurrentiel, il faut être capable de se positionner sur des appels d'offre nationaux et internationaux. »**

*savoir-faire spécifiques. A Nice, par exemple, ils ont une longueur d'avance sur la datascience. De notre côté, nous avons bien travaillé sur la pair-aidance.*

*L'idée est d'étoffer notre catalogue en développant des formations conjointes destinées à un déploiement national », explique Christophe Verron, directeur de l'Aripts, à Rezé (Loire-Atlantique).*

### Analyser les pratiques

C'est dans ce cadre qu'en 2023 la formation certifiante « Superviser et analyser les pratiques dans le champ social et médico-social » a vu le jour. Dispensée à l'Hétis, à l'Aripts et à l'IRTS des Hauts-de-France, elle vient répondre à un besoin croissant de réflexions dans le secteur. Autre atout de l'alliance : la possibilité de construire des réponses à des appels d'offres en France et à l'étranger.

Un premier financement remporté en 2022 a permis de développer des outils numériques pour la formation. Au programme : six heures en ligne et une expérience de réalité virtuelle. Un second, en cours d'élaboration, vise à numériser la formation des formateurs. « Face à un marché de plus en plus concurrentiel, il faut être capable de se positionner sur des appels d'offre nationaux et internationaux pour enrichir nos offres de services. Et, pour cela, pas de meilleur choix qu'une alliance pour avoir plus de poids », argumente Bertrand Coppin, directeur général de l'IRTS des Hauts-de-France. D'autant plus qu'en 2025 CerSo prévoit de s'agrandir. « Le fait d'être plus nombreux va nous donner une plus grande voilure pour développer des projets encore plus ambitieux, tels que celui que nous menons actuellement sur les enjeux de l'IA générative pour automatiser des tâches répétitives et construire des formations pédagogiques », conclut le responsable des Hauts-de-France. ■



ARMANDINE PENNA

Des étudiantes en cours à l'Aripts, centre de formation au travail social, à Rezé, près de Nantes.

## 2. À la manière de « Pékin Express »

Pour mettre au point « Travail social express », l'IRTS de Lorraine s'est inspiré d'un célèbre jeu de télé-réalité où des binômes se lancent dans une course en stop à travers différents pays. Lors de cette journée inédite, organisée en septembre 2024, les candidats-étudiants embarquaient en bus et chaque étape consistait non pas à arriver le premier, mais à découvrir en groupe une structure sociale et médico-sociale partenaire du centre de formation lorrain.

### Attirer de nouveaux étudiants

« C'est une manière ludique de leur faire comprendre qui on est et ce qu'on fait. L'idée était de leur donner envie de se positionner sur ces métiers en toute connaissance de cause », décortique Nadia Khalfa, responsable des relations publiques et de la mobilité internationale au sein de l'IRTS lorrain. Résultat : une centaine de personnes se sont laissé tenter par l'aventure, toutes invitées par la mission locale ou France travail. « Tout le monde a joué le jeu et nous sommes repartis avec une



liste de personnes inscrites pour une journée immersion dans l'école », se réjouit Nadia Khalfa.

Plus largement, l'IRTS lorrain mène une démarche offensive pour attirer de nouveaux étudiants. En préparation : un festival du film de l'action sociale, dans l'optique de sensibiliser un public plus jeune. Pour l'occasion, l'IRTS s'est associé à l'Education nationale

afin d'inciter les élèves à filmer des séquences. Plusieurs documentaires de vingt minutes sont en lice.

Dans les établissements scolaires, l'événement a permis d'ouvrir le débat sur les problèmes sociétaux et la place des travailleurs sociaux. « Aujourd'hui, pour séduire les jeunes, il faut les autoriser à essayer, à se questionner, constate la responsable. Ils ont besoin de sens. » ■

## 3. À Arras, des paniers solidaires pour les étudiants



Tous les mardis vers midi, l'IRTS d'Arras se transforme en micromarché. Plusieurs dizaines de paniers y sont distribués gratuitement aux étudiants. A l'intérieur, trois ou quatre légumes de saison, cultivés en circuit court par l'association LesANGES Gardins. « Cela permet de sortir des repas étudiants habituels et de manger des légumes de bonne qualité sans se ruiner. C'est un plus qu'on leur apporte », précise Nathalie Delattre, coordinatrice pédagogique de l'établissement. Outre des légumes, chaque cabas contient une recette de cuisine, afin d'encourager les futurs professionnels à se préparer des petits plats. Bien qu'ouverte à tous, cette initiative vise en priorité les étudiants précaires ou vivant seuls, de plus en plus nombreux dans les rangs de l'IRTS. Portée par l'association Prev'ASS et financée par la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (Ddets), la démarche ne nécessite aucune inscription. Chaque semaine, quelques minutes suffisent pour que tout disparaisse. Sans compter que, par ce biais convivial, des liens se créent entre chaque promo. « Au début, mon directeur était très sceptique, rembobine Nathalie Delattre. Depuis, il a bien sûr changé d'avis. » ■

## 4. Un incubateur au service de la recherche

Lorsque le concept du Social Lab a émergé, il y a plus de dix ans, l'idée était de proposer deux espaces : l'un, physique, pensé comme un tiers-lieu ouvert sur la cité où étudiants, travailleurs sociaux, chercheurs, formateurs, enseignants et usagers pourraient s'engager dans une réflexion sociale ; le second, dématérialisé, pour favoriser l'essaimage et la valorisation des productions. C'est finalement sous cette dernière forme que ce projet innovant a vu le jour.

Depuis sa création en 2017, il s'est affirmé comme un véritable incubateur dans le domaine de la recherche-action participative de l'IRTS de Paca-Corse. « S'il ne s'est pas ancré dans une entité comme on l'avait imaginé à l'origine, le Social Lab incarne aujourd'hui une vision qui infuse l'ensemble des projets de recherche que nous menons », décrit Agathe Petit, responsable de la recherche au sein de cet institut de formation. En mettant au premier plan l'intelligence

collective et la coconstruction avec les acteurs concernés, le Social Lab est traversé par la volonté de consolider les liens entre formateurs, enseignants de l'IRTS et acteurs de terrain. « Aujourd'hui, on voit bien que quand on répond à un appel à projets ou qu'on fait des propositions, nous pouvons y apposer notre façon singulière de faire.

**« Le Social Lab incarne aujourd'hui une vision qui infuse l'ensemble des projets de recherche que nous menons. »**

Pour cela, on a développé des compétences et des outils qui nous permettent de produire de la connaissance à partir de la participation de toutes les parties prenantes », poursuit la responsable qui, dans ce but, s'est formée à la facilitation et au design thinking. Parmi les dispositifs ayant bénéficié de cette démarche, on compte un

projet de lieu d'accueil inconditionnel pour enfants ayant vécu des parcours migratoires traumatiques, développé en collaboration avec des étudiants, des professionnels et des chercheurs. Ou encore celui d'une structure pour femmes, fruit d'une démarche de cocreation avec les bénéficiaires. Actuellement, l'IRTS de Paca Corse accompagne l'expérimentation « Territoires zéro non-recours » aux droits, portée par le CCAS de la ville de Marseille, ainsi que celle d'un dispositif de contrat d'engagement « Jeune en rupture » porté par l'association Evolio. « A travers ces projets, les étudiants et les professionnels apprennent en agissant. Adossée à des connaissances théoriques, cette approche leur offre une expérience enrichissante qui renforce leur compréhension du sens de leur métier, se réjouit Philippe Roux, son directeur général. De notre côté, nous répondons à l'une de nos missions phares : celle de renforcer nos activités de recherche ! » ■

